



**SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT**

**Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées &**

**DNSCE**

CSA d'Occitanie du 18 juin 2024

## **Déclaration liminaire**

Monsieur le Président,

En préambule, nous voulons, au nom du SNAD CGT, rappeler notre attachement viscéral aux valeurs de la République et à la force de la Démocratie, plus que jamais en danger par l'accession possible de l'extrême droite au pouvoir.

Nous réaffirmons que l'expression des urnes du 9 juin dernier trouve en grande partie son origine dans les politiques menées depuis des décennies de destruction des services publics et d'appauvrissement de la population.

À cet instant de notre histoire, notre responsabilité collective est grande, nous devons mettre en œuvre l'ensemble de nos moyens et de nos forces pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Monsieur le Président, vous présidez votre dernier CSA en tant que DI d'Occitanie, et les dossiers importants en cours sont nombreux.

Les effectifs toujours plus réduits dans les services, rendent difficile l'exercice normal des missions douanières par tous nos collègues et pour l'intérêt général des usagers.

Nous continuons de vous alerter sur le mal-être dans vos services qui continue de s'accroître aussi bien sur toute la ligne qu'au sein des services des Directions.

Le PLI, comme la RH/FP/Recrutement sont toujours plus sollicités sans que cela ne se traduise par un abondement suffisant en effectifs.

De nombreux collègues se voient écorcher des heures de travail en fin de mois, vous cautionnez donc le travail gratuit ! Ceci n'est pas acceptable.

La CGT réitère sa demande de communication du nombre d'heures écrites sur l'ensemble des services de la DI.

Et que dire du réseau des assistants de prévention ! Après avoir réduit la mission à un demi ER, vous voilà encore une fois contraint de déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Pour rappel, nous avons, comme à chaque fois, voté contre la diminution des effectifs de référence pour l'année 2024.

La désaffection pour notre administration, qui n'arrive pas à recruter à la hauteur des besoins, comme l'ensemble de la fonction publique s'explique par des missions de plus en plus difficiles à remplir et par une perte de sens au travail que cela entraîne.

Pourtant, l'ensemble de nos collègues continue de s'impliquer et fait preuve de toujours plus d'expertise dans leurs missions.

L'évolution de l'ensemble de la chaîne du dédouanement entraîne une profonde refonte des méthodes de travail, ainsi que des outils et nécessite un investissement et une technicité toujours plus importants. L'arrivée prochaine de plusieurs applicatifs informatiques comme DELTA Import et Export se fait sans étude ergonomique et informations aux agents.

Enfin, que dire de l'impact de la disparition à bas bruit des bureaux de contrôle de la DI OCCITANIE sur les agents restant ? Apparemment rien, puisque cela ne fait même pas l'objet d'un point d'information à l'ordre du jour de ce CSAL.

Pour les services de surveillance, c'est le contexte des contrôles qui a grandement évolué et nous le voyons, nos collègues sont appelés à remplir des missions toujours plus contraignantes, le dernier exemple étant les JOP.

Dans vos services de la viticulture et des CI une grande lassitude s'installe dans l'accompagnement anxigène d'une filière en crise. Notre administration y répond par la mise en place de dématérialisations successives souvent complexes et parfois inadaptées aux besoins des usagers. Quel aveu d'impuissance et de moyens que de nommer « simplification » ce qui constitue un réel transfert des opérations de gestion sur les usagers.

À ce propos, monsieur le président, qu'en est-il pour l'Occitanie, du projet de transfert de la gestion viti aux interprofessions, programmée dans d'autres DI ?

Et tout cela dans un contexte de perte de pouvoir d'achat depuis 10 ans.

Nous exigeons une augmentation du point d'indice !

D'ailleurs la CGT porte avec l'intersyndicale une demande de négociation générale salariale à la DG.

Nous vous avons déjà interpellé sur le sujet en novembre dernier en vous alertant sur le fait que vous alliez vous exposer à la multiplication de conflits catégoriels qui tôt ou tard finiront par s'aggraver tant le mécontentement se généralise. Nous y sommes !

À ce titre, nous vous remettons le courrier des collègues du CE de Blagnac qui, comme l'ensemble des douaniers, ne se sentent pas reconnus dans leurs missions.

Que dire des SMBI en Occitanie ? Autre dossier « chaud ».

Ce sujet fait l'objet d'un point à l'ODJ.

Vous n'êtes pas sans savoir que la FS de Réseau extraordinaire qui doit traiter de ce sujet ne s'est pas encore tenue. De nombreuses questions sont encore sans réponse.

Pourtant, une fiche de mission a été adressée aux agents de Sète, SURV et OP/CO, pour leur annoncer des primes et une NBI. Avez-vous eu l'assurance de la Direction Générale sur cela ?

Cette discussion a-t-elle eu lieu sans que les organisations syndicales en soient informées ?

C'est bien sur cette base que les agents des services de Sète se sont engagés à effectuer les formations poids lourds et CAMARI.

Nous réitérons notre demande de communication des fiches techniques du SMBI.

Nous insistons sur le fait que les SMBI ne sont pas un outil de plus mis à disposition des services, comme un couteau ou un stylo, mais bien un moyen qui nécessitera l'élaboration d'une doctrine d'emploi ainsi que des effectifs supplémentaires pour permettre sa mise en œuvre.

Nous imaginons que l'Union Européenne, qui a financé ce projet attendra des résultats et une communication sur les conditions d'utilisation.

Monsieur le Président, les défis sont nombreux et les attentes des douaniers sont grandes.

Il est maintenant plus qu'urgent de tendre l'oreille et d'enfin entendre ce qui gronde dans notre maison douane !

Il est maintenant primordial de prendre la mesure des attentes et des besoins des douaniers !

Nous sommes réunis dans cette instance pour vous le rappeler une fois encore.

Les élus SNAD CGT en CSA L OCCITANIE